



Garde d'enfant auprès du JAF.

Par **cprn**, le **28/05/2020** à **23:52**

Bonjour,

J'ai refait une demande auprès du JAF pour la garde de mon fils. Suite à cela, nous avons échangé plusieurs dossiers et mon ex souhaite refaire un dossier car j'ai été hospitalisée deux jours pour un arrêt de traitement en psychiatrie et la psy. a décidé d'ouvrir une enquête sociale. Mon ex me dit qu'il a un courrier officiel de l'hôpital de mon hospitalisation, hors cas secret médical, je ne comprends pas comment a-t'il pu avoir cette information. Il veut que je sois déchu de mes droit parentaux car il dit que je suis suicidaire et dépressif. J'ai eu des soucis comme cela mais il y a plus de deux ans. Cmment pouvoir me défendre ? puis-je espérer récupérer mon fils ? Il m'a dit qu'il avais eu un rdv avec une assistante sociale et que j'étais en très mauvaise posture. J'ai peur, je m'inquiète, il a dit qu'il ferait tout pour me nuire. Comment pourrais-je me défendre , A-t'il eu vraiment eu un courrier officiel de l'hôpital ? Peut'il vraiment faire en sorte que je sois déchu de mes droits ? Aidez-moi, svp.

Merci.